

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL DU LUNDI 24 FEVRIER 2014

Etaient présents : Messieurs : MEUNIR Michel, BRUCHARD Sylvain, LAINE Thierry, JACOTOT Yves, GAGNEPAIN Alain, GAGNEPAIN Jean-Louis, MARLET Régis, JACOTOT Cyril, COLLENOT Yves
Etait absent : FINOT Stéphane qui a donné pouvoir à Thierry LAINE

Les délibérations concernant :

La demande de subvention au Conseil Général pour la voirie
La demande de subvention pour la restauration de la Pile du Pont sur la dotation parlementaire de Monsieur le Sénateur HOUPERT
La demande de prime auprès de la communauté d'Agglomération au titre du PLH
La demande de subvention Palulos au Conseil Général
La vente des pins des bois communaux par l'ONF
Sont prises à l'unanimité :

Vote du Compte administratif :

Le Maire remet aux Conseillers le détail du Compte administratif qu'il commente par chapitre, le résultat de clôture faisant apparaître pour l'exercice 2013 le chiffre de 94 422 € compte tenu d'une avance sur fonds propres de 62 463 € correspondant aux frais engagés pour le cœur de village et qui seront affectés dans l'emprunt global en 2014. Le Maire étant sorti le compte administratif approuvé par la trésorerie est voté à l'unanimité. Ce compte est bien entendu consultable à la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Fixation des permanences pour les élections municipales : des 23 et 30 mars 2014

8 h à 10 h JL GAGNEPAIN Thierry LAINE
10 h à 12 h JACOTOT Cyril Sylvain BRUCHARD
12 h à 14 h JACOTOT Yves Michel MEUNIER
14 h à 16 h GAGNEPAIN Alain Régis MARLET
16 h à 18 h FINOT Stéphane Yves COLLENOT

SPANC

La réunion d'information s'est tenue le 24/02 à 18 h réunion à laquelle assistaient 51 personnes. Le tableau de présentation est mis sur le site internet : [http : // www.mavilly-mandelot.fr/spanc](http://www.mavilly-mandelot.fr/spanc)

QUESTIONS DIVERSES

Recensement

Les chiffres collectés lors du recensement sont les suivants :

176 habitants soit 13 de plus qu'en 2009
100 logements soit 9 de plus qu'en 2009
dont 70 principaux soit 5 de plus qu'en 2009
16 secondaires soit 5 de plus qu'en 2009
13 vacants soit 2 de moins qu'en 2009
1 non enquêté.

Volets de la salle des fêtes

Le maire signale que ces derniers ont été posés par Alain GAGNEPAIN Régis MARLET et Sylvain BRUCHARD.

Don du parquet de la salle de classe de la maternelle.

En contrepartie de l'accueil de la maternelle pendant les travaux de la mairie de Mavilly-Mandelot dans le locaux de Meloisey et compte tenu des travaux exigés dans les dit locaux, par l'inspection d'académie, qui seront réalisés aux frais de Meloisey, le Conseil à l'unanimité fait don du parquet de la maternelle à la commune de Meloisey pour la remise en état de sa classe. L'employé communal de Meloisey procédera à son démontage, dès la fin de la scolarité et avant le début des travaux de démolition.

Achat de peinture :

Le Conseil donne son accord pour l'achat de peinture pour la remise en état : de la grille du cimetière de celle du monument aux morts, des rembarde du Pont sur la route de Nantoux et de la Porte de l'Eglise Monsieur Goron en sera chargé.

Zonage

Dans la continuité du SPANC un cabinet d'études mandaté par la Communauté d'agglomération procédera au zonage afin de déterminer si l'assainissement pourra être collectif ou restera individuel. En fonction des résultats de cette étude le Conseil aura à se prononcer sur le choix à envisager.

Écoulements des eaux pluviales route de la bâche et Grande rue.

Afin d'éviter l'écoulement sur le mur de soutènement en face du château, un fossé sera creusé pour inverser la pente. Pour la grande rue il semblerait que ce soit une canalisation qui soit bouchée, le nécessaire sera fait.

PLU

Le CDCEA a donné son accord, une prochaine réunion est fixée au vendredi 7 mars à 9 h 30

Elagage des noisetiers route de Bligny

Sylvain Bruchard relancera Monsieur MUGNIEZ

Divagation de chiens à Mandelot

Les habitants de Mandelot s'étant plaints que des chiens non identifiés renversaient les poubelles et éparpillaient les contenus, le Conseil charge le Maire d'écrire à tous les propriétaires de chiens pour leur rappeler les règles à observer.

Stationnement en face de l'école et de la mairie,

Suite à la demande du Conseil Général, pour sécuriser le mur de soutènement un arrêté sera pris pour interdire le stationnement et un panneau sera posé.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et cette réunion de conseil étant sauf évènement exceptionnel la dernière de sa mandature, le maire remercie le Conseil pour sa collaboration durant ses 4 années de mandat.